ARRÊTE PORTANT EXCLUSION TEMPORAIRE DE FONCTIONS DE 3 JOURS MAXIMUM

Groupe 1

Le Maire/Président de …,

Vu, le code général de la fonction publique et notamment ses articles L. 530-1 et suivants,

Vu, le décret n°89-677 du 18 septembre 1989 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux,

Vu, la lettre du … informant M./Mme. (Nom, prénom) de la procédure disciplinaire engagée à son encontre et lui précisant ses droits à :

* Communication de l’intégralité de son dossier individuel et de tous les documents annexes au siège de l’autorité territoriale

Considérant les motifs de droits et de faits suivants : (motivation de la sanction : indiquer les circonstances ainsi que la date des faits reprochés et justifier leur caractère fautif) : il est reproché à M./Mme. … (nom, prénom, grade) d’avoir …

**ARRÊTE**

ARTICLE 1 – M./Mme. (Nom, prénom, grade) est temporairement exclu(e) de ses fonctions pour une durée de 1 (2 ou 3) jours :

* Avec sursis total ou partiel de … jours à compter du …

Et/ou

* A compter du …

ARTICLE 2 – ampliation du présent arrêté, qui sera notifié à l’intéressé(e), sera adressée à :

* M. /Mme. (Comptable de la collectivité).

ARTICLE 3 – Monsieur Madame le/la directeur/directrice général(e) des services est chargé(e) de l’exécution du présent arrêté.

Fait à , le

Cachet, Nom, Prénom et qualité de l’autorité territoriale

Signature :

Notifié le :

Je soussigné(e) reconnais avoir reçu un exemplaire du présent arrêté et avoir été informé(e) que je dispose d’un délai de deux mois pour le contester auprès du Tribunal Administratif, 2 Cours Bugeaud, 87000 LIMOGES.

Date : Signature :